



Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec

Jean-Charles Falardeau

Volume 15, Number 2-3, 1974

La sociologie au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055652ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055652ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Falardeau, J.-C. (1974). Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec. *Recherches sociographiques*, 15(2-3), 135–165. <https://doi.org/10.7202/055652ar>

Article abstract

Lecture empirique de la société, la sociologie n'a pu apparaître, comme les autres sciences de l'homme, qu'au stade où le mode de connaissance scientifique avait déjà prouvé sa validité dans ses explorations de l'univers physique. Les sciences de la culture ont suivi les sciences de la nature. Quelle que soit la justesse de la loi des trois états de Comte, force est de reconnaître que ces sciences de la culture, au moment où elles se manifestent, entrent en conflit avec les théologies et les philosophies auxquelles elles cherchent à se substituer. Plus qu'aucune autre des sciences de l'homme toutefois la sociologie n'a cessé de poursuivre une sorte de quête pirandellienne d'elle-même, de s'interroger sur sa nature et sur le degré d'extension de son objet, le social. Auto-interrogation et auto-justification semblent irrévocablement associées à la trame de sa réflexion.

Science des phénomènes sociaux, la sociologie est aussi conscience de la société. Elle est réponse à des questions, à des défis posés par la société. Dans la mesure où elle est apparue, au début du XIXe siècle, après "que les sociétés occidentales eurent acquis un certain développement technique et des structures capitalistes, elle a été une prise de conscience de la modernisation de la société2.

Prise de conscience aussi des décalages entre les idéaux professés et les conditions concrètes de l'existence collective.

Aussi bien, la sociologie n'a pu manquer de manifester des caractéristiques spécifiques selon les sociétés particulières où elle a été pratiquée. Entremêlées à l'ambition de créer une science générale de la société, se sont élaborées des sociologies « nationales » : française, allemande, anglaise, américaine, russe, etc., — c'est-à-dire, des orientations de l'inquisition sociologique correspondant aux questions proposées par l'évolution de chaque société particulière, correspondant aussi aux caractères dominants de la pensée scientifique et aux modes selon lesquels chacune de ces sociétés la transmettait par son système d'enseignement. sont là des truismes. Ils devraient cependant jalonner l'ambition de quiconque entreprendrait de mettre en complète lumière la naissance et l'évolution de la sociologie au Québec : rappeler les traits marquants des états de

notre société qui ont précédé et accompagné cette naissance, conditionné cette évolution ; évoquer l'histoire des idées et des mentalités ; dégager les circonstances dans lesquelles se sont manifestées les recherches scientifiques et, en particulier, celles des sciences sociales; reconstituer les transformations de l'enseignement supérieur qu'elles ont entraînées ou qui les ont rendues possibles ;

retracer enfin les influences internes ou externes, directes ou indirectes qui ont joué sur les premières manifestations de la sociologie. Un volume entier suffirait à peine à réaliser un tel programme. Notre dessein est plus restreint et, tout en ne perdant pas de vue ces questions essentielles, nous tenterons plus simplement de cerner quelques-uns des facteurs qui semblent avoir été décisifs dans les étapes qu'a franchies la sociologie au Québec et de noter sa physionomie particulière à chacune de ces étapes. Précisons, si besoin en est, que nous nous limiterons au Québec de langue française.

ANTÉCÉDENTS, DÉBUTS ET CROISSANCE DE LA SOCIOLOGIE AU QUÉBEC

Lecture empirique de la société, la sociologie n'a pu apparaître, comme les autres sciences de l'homme, qu'au stade où le mode de connaissance scientifique avait déjà prouvé sa validité dans ses explorations de l'univers physique. Les sciences de la culture ont suivi les sciences de la nature. Quelle que soit la justesse de la loi des trois états de Comte, force est de reconnaître que ces sciences de la culture, au moment où elles se manifestent, entrent en conflit avec les théologies et les philosophies auxquelles elles cherchent à se substituer¹. Plus qu'aucune autre des sciences de l'homme toutefois la sociologie n'a cessé de poursuivre une sorte de quête pirandellienne d'elle-même, de s'interroger sur sa nature et sur le degré d'extension de son objet, le social. Auto-interrogation et auto-justification semblent irrévocablement associées à la trame de sa réflexion.

Science des phénomènes sociaux, la sociologie est aussi conscience de la société. Elle est réponse à des questions, à des défis posés par la société. Dans la mesure où elle est apparue, au début du XIX^e siècle, après que les sociétés occidentales eurent acquis un certain développement technique et des structures capitalistes, elle a été une prise de conscience de la modernisation de la société². Prise de conscience aussi des décalages entre les idéaux professés et les conditions concrètes de l'existence collective.

Aussi bien, la sociologie n'a pu manquer de manifester des caractéristiques spécifiques selon les sociétés particulières où elle a été pratiquée. Entremêlées à l'ambition de créer une science générale de la société, se sont élaborées des sociologies « nationales » : française, allemande, anglaise, américaine, russe, etc., — c'est-à-dire, des orientations de l'inquisition sociologique correspondant aux questions proposées par l'évolution de chaque société particulière, correspondant aussi aux caractères dominants de la pensée scientifique et aux modes selon lesquels chacune de ces sociétés la transmettait par son système d'enseignement.

1. Georges GURVITCH, « Problèmes de la sociologie de la connaissance », *Traité de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, t. II, 1960, septième section, ch. II, 124.

2. Raymond ARON, « Société moderne et sociologie », *Actes du quatrième congrès mondial de sociologie*, Association internationale de sociologie, 1959, vol. I, 4.

Ce sont là des truismes. Ils devraient cependant jalonner l'ambition de quiconque entreprendrait de mettre en complète lumière la naissance et l'évolution de la sociologie au Québec : rappeler les traits marquants des états de notre société qui ont précédé et accompagné cette naissance, conditionné cette évolution ; évoquer l'histoire des idées et des mentalités ; dégager les circonstances dans lesquelles se sont manifestées les recherches scientifiques et, en particulier, celles des sciences sociales ; reconstituer les transformations de l'enseignement supérieur qu'elles ont entraînées ou qui les ont rendues possibles ; retracer enfin les influences internes ou externes, directes ou indirectes qui ont joué sur les premières manifestations de la sociologie. Un volume entier suffirait à peine à réaliser un tel programme. Notre dessein est plus restreint et, tout en ne perdant pas de vue ces questions essentielles, nous tenterons plus simplement de cerner quelques-uns des facteurs qui semblent avoir été décisifs dans les étapes qu'a franchies la sociologie au Québec et de noter sa physionomie particulière à chacune de ces étapes. Précisons, si besoin en est, que nous nous limiterons au Québec de langue française.

PRÉCURSEURS ET PRÉ-SOCIOLOGIE

Les sciences sociales n'ont existé de façon institutionnelle dans l'université québécoise qu'à une époque toute récente, il y a à peine trois décennies. Cette université elle-même, on le sait, n'a accédé que tardivement à une vie proprement universitaire. Avant d'évoquer cette double genèse, il est nécessaire de rappeler ce que furent les premières manifestations de la pré-histoire des sciences de l'homme dans la société canadienne-française.

Ce dont il s'agit, de fait, n'est rien moins que la naissance et la lente progression de l'« esprit scientifique » dans notre histoire intellectuelle. Cette histoire ne nous est peut-être pas encore complètement connue mais nous savons que, dans les sciences de la nature, elle a commencé dans les collèges classiques, dès la fin du XVIII^e siècle et qu'elle s'est poursuivie, au fur et à mesure de la fondation des établissements d'enseignement secondaire, tout au cours du XIX^e siècle. Timidement aussi, à l'Université Laval après sa fondation, en 1852, et plus tard, en 1876, dans sa « succursale » de Montréal. Soit dans ces collèges, soit en relation avec certains enseignements universitaires, soit dans des ministères ou des organismes gouvernementaux, soit enfin de façon indépendante, nombreux ont été les chercheurs curieux, souvent érudits qui furent nos pionniers de la recherche scientifique — d'une recherche méritoire mais discontinue, fragmentaire, par à-coups et par bonds, généralement sans lendemain³. Nous n'atteindrons l'âge scientifique que dans les années 1920.

3. Cyrias OUELLET a reconstitué cette histoire dans *La vie des sciences au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, collection *Art, vie et sciences au Canada français*, 1964, ch. III, 13-30 ; voir aussi : Pierre DANSEREAU, « Science in French Canada », *The Scientific Monthly*, LIX, 1944, Sept., 188-194 ; Oct., 261-272.

Autant sinon plus que les sciences de la nature, les sciences de l'homme ont eu, durant le XIX^e siècle, des adeptes zélés, des praticiens alertes et quelquefois fougueux. On n'a, pour s'en rendre compte, qu'à parcourir les *Histoires* générales de la littérature française au Québec dans lesquelles foisonnent des listes plus ou moins élaborées de noms d'auteurs qui ont écrit en matière « sociale »⁴. Il faut, bien sûr, filtrer ces listes si l'on veut ne retenir que les œuvres qui méritent d'être reconnues comme celles de véritables précurseurs. Rappelons quelques-unes des plus significatives⁵.

Il était inévitable que l'Histoire fût la première des sciences de l'homme sérieusement cultivée chez nous. Après les luttes qui avaient mobilisé les énergies des défenseurs politiques du Canada français durant trois-quarts de siècle après la conquête, les membres de l'élite intellectuelle d'une société dominée et généralement bafouée devaient chercher dans l'évocation de son passé, surtout à la suite de la provocante affirmation de Durham (« ils sont un peuple sans histoire et sans littérature... ») des raisons de survivre et de s'affirmer. François-Xavier Garneau, inspiré par la pensée et la méthode de Michelet domine notre historiographie pré-universitaire. L'Histoire sera aussi la première science de l'homme à avoir droit de cité dans l'université avec les Conférences publiques de l'abbé Groulx à Montréal, en 1915, et le Cours d'histoire du Canada professé à l'Université Laval à compter de 1919 par Thomas Chapais.

Des raisons analogues éclairent la curiosité que manifestèrent plusieurs publicistes canadiens-français pour l'économie politique. Le plus fameux d'entre eux fut Étienne Parent qui, dès 1846, incitait ses jeunes compatriotes à s'engager dans l'étude et la pratique de la science économique qui seule, affirmait-il, permettrait « de lutter sans désavantage avec des concurrents... pour le présent mieux préparés que nous »⁶. La connaissance des rouages et des lois de la vie économique serait l'instrument capital par lequel le Canada français saurait se dégager de son état de servitude en forgeant lui-même le levier de son autarcie. On retrouvera des préoccupations identiques, plus élaborées, dans les travaux d'Errol Bouchette au tournant du siècle et, plus tard encore, dans les écrits et les enseignements d'Édouard Montpetit tant à l'École des Hautes études commerciales qu'à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal jusque dans les années 30. On les retrouve enfin, enrobées cette fois par des soucis de

4. On trouvera l'un des inventaires les plus judicieux dans : André BEAULIEU, Jean HAMELIN, Benoît BERNIER, *Guide d'histoire du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, Cahiers de l'Institut d'Histoire, 13, cinquième partie, ch. 2, sections IV, V, VI, 464-475.

5. On pourra aussi consulter : Jean-Charles FALARDEAU, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, collection *Art, vie et sciences au Canada français*, 1964.

6. Étienne PARENT, *L'industrie considérée comme moyen de conserver notre nationalité*, conférence prononcée à l'Institut canadien de Montréal, le 22 janvier 1846 ; *Importance de l'économie politique*, seconde conférence prononcée à l'Institut canadien de Montréal, le 19 novembre 1846 ; reproduites dans le *Répertoire national* de James Huston, vol. IV, 7-19, 19-42.

philosophie morale inspirés de l'encyclique *Rerum novarum*, dans un *Traité d'économie politique* que publie, en 1892, un professeur du collège de Joliette, l'abbé F. A. Baillargé.

Ces incursions du côté de l'économie politique furent, sauf la dernière en date, celle d'Édouard Montpetit, discontinues et sans influence immédiate. Un destin analogue, avec une variante notable, était réservé aux travaux que l'on peut caractériser comme péri- ou para-sociologiques. De nouveau, il faut rappeler le nom et l'œuvre d'Étienne Parent. Ce grand ancêtre du journalisme canadien-français, en effet, a non seulement été le premier à formuler une pensée nationale en une doctrine cohérente mais il a étayé celle-ci sur une conception sociale qui empruntait son armature autant à Saint-Simon, Fourier, Condorcet qu'à Rousseau et aux philosophes des Lumières. Ses articles du *Canadien*, de 1822 à 1825 et de 1831 à 1842, surtout ses célèbres « lectures » publiées à compter de 1846 laissent progressivement émerger des notions qui assimilent la société à un homme collectif au service de l'homme individuel, qui en définissent le progrès par la recherche d'un équilibre qui n'est pas sans rappeler les grands thèmes de la dialectique comtienne entre l'ordre et le progrès. Ne nous attardons pas aux « sociologies » intuitives implicites dans un grand nombre d'œuvres politiques ou littéraires⁷ et contentons-nous de rappeler l'œuvre du penseur le plus imprévisible de la fin de notre XIX^e siècle, Edmond de Nevers⁸. Après avoir étudié à Berlin toutes les sciences humaines de l'époque, en particulier avec l'historien Mommsen, cet exilé intellectuel publie deux ouvrages, *L'avenir du peuple canadien-français* (1896) et *L'âme américaine* (1900) dont l'ampleur de vues et la pénétration semblent répercuter les grandes lueurs des fresques d'Alexis de Tocqueville.

Le grand nom de la pré-sociologie québécoise (et canadienne) est incontestablement celui de Léon Gérin⁹. Moins que celle de quiconque, pourtant, sa destinée intellectuelle n'a été le résultat d'un projet préconçu. Au contraire, c'est dans le but d'étudier le botanique et la biologie afin d'en faire bénéficier l'agriculture québécoise que le fils de l'auteur de *Jean Rivard*, Antoine Gérin-Lajoie, s'était dirigé vers Paris en 1885. C'est par hasard qu'il y découvrit l'École de la science sociale qu'animaient Henri de Tourville et Edmond

7. On en trouvera un commentaire partiel et impressionniste dans un essai d'Arthur SAINT-PIERRE, « La littérature sociale canadienne-française avant la Confédération », *Mémoires de la société royale du Canada*, XLIV, 3^e série, première section, juin 1950, 67-94.

8. Est-il nécessaire de signaler l'excellente monographie que lui a consacrée Claude GALARNEAU, *Edmond de Nevers*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Cahiers de l'Institut d'Histoire, 2, 1960?

9. Sur Gérin : Hervé CARRIER, s.j., *Le sociologue canadien Léon Gérin : 1863-1951. Sa vie, son œuvre, ses méthodes de recherche*, Montréal, Bellarmin, Cahiers de l'Institut social populaire, 5, 1960; Jean-Charles FALARDEAU, « Introduction à la lecture de Léon Gérin », *Recherches sociographiques*, I, 2, avril-juin 1960, 123-160; « Le sens de l'œuvre sociologique de Léon Gérin », *Recherches sociographiques*, IV, 3 septembre-décembre 1963, 265-289; Philippe GARIGUE, Jean-Charles FALARDEAU, Léon GÉRIN, *Léon Gérin et l'Habitant de Saint-Justin*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1968.

Demolins en poursuivant l'œuvre de LePlay, en faisant connaître sa méthode des monographies de familles et en élaborant de façon plus systématique sa conception d'une science de la société qu'ils fondaient sur une typologie des modes d'organisation familiale. À son retour au pays, Gérin consacra durant plus de cinquante ans les loisirs que lui laissait une modeste existence de fonctionnaire à appliquer minutieusement les méthodes de la « science sociale » de ses maîtres, s'ingéniant à les perfectionner encore et surtout à les diffuser dans notre milieu. Avec une constante clairvoyance sociologique, il reconstitua l'histoire de la colonisation française en Amérique, s'arrêta patiemment à l'observation monographique de familles rurales typiques de la campagne québécoise, s'évertua à proposer des réformes de notre système d'enseignement, incita sans relâche ses compatriotes à s'initier à la science sociale et à la pratiquer. Malgré sa valeur scientifique exemplaire, l'œuvre de Gérin ne devait connaître que beaucoup plus tard l'audience qu'elle méritait. Elle ne fut connue, à l'époque, que des collaborateurs européens de la revue *La science sociale* et d'un petit nombre d'initiés canadiens (les membres de la section française de la Société royale du Canada !) dont, en particulier, Errol Bouchette.

Cette histoire des précurseurs comporte, en effet, un assez curieux chapitre sur l'influence de LePlay en notre pays. Déjà, en 1861-1862, le consul de France à Québec, Charles Gauldrée-Boilleau avait mené une enquête selon la méthode leplayenne dans le village de Saint-Irénée¹⁰. En mai 1905, Bouchette qui a été instruit des préoccupations de l'École de la science sociale par son ami Gérin, fonde à Ottawa un groupe d'étude qui se donne comme objectif de se familiariser avec les méthodes d'observation de l'École et, si possible, de les appliquer. Il s'agit d'un cercle constitué selon le modèle des cellules de la Société d'économie sociale qui a été instituée par LePlay en 1856¹¹. Léon Gérin « enseigne » à ce groupe les rudiments de la « science sociale »¹². La brève étude que publie Bouchette en 1910 sur *Les Écossais du Cap Breton*¹³ est une tentative « d'analyse sociale concrète selon la méthode monographique de l'observation directe »¹⁴ et il assemblera, par la suite, la documentation d'une autre monographie plus élaborée, toujours d'après la même méthode, sur le milieu rural de la Chaudière — monographie que sa mort prématurée l'empêche de compléter.

10. Publiée en 1875 sous le titre *Paysan de Saint-Irénée*, dans le tome V des *Ouvriers des deux mondes*; reproduite dans: Pierre SAVARD, *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Cahiers de l'Institut d'Histoire, II, 1968, 19-76.

11. Léon GÉRIN, « Errol Bouchette », *M.S.R.C.*, 3^e série, VII, 1913, section I, V-X; « La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français », *M.S.R.C.*, 2^e série, VII, 1901, 82.

12. Léon GÉRIN, « Aperçu d'un enseignement de la science sociale: I, L'objet », *La science sociale*, 27^e année, 2^e période, 92^e fascicule, avril 1912, 5, 8.

13. Errol BOUCHETTE, « Les Écossais du Cap-Breton », *M.S.R.C.*, 3^e série, IV, section I, 1910, 3-16.

14. Léon GÉRIN, « Errol Bouchette », *loc. cit.*

D'autre part, à Québec, l'abbé Stanislas Lortie, prêtre animé par un grand zèle d'action sociale, recueille en s'inspirant aussi du schéma de LePlay, les précieuses données qui étayeront sa monographie du *Compositeur typographe de Québec*, publiée en 1904¹⁵. Le même abbé Lortie fonde, en 1905, avec Adjudant Rivard et Joseph-Évariste Prince, un cercle d'études sociales inspiré, comme celui d'Ottawa, par les objectifs de la Société d'économie sociale. Faut-il attribuer à la même source la création, à Montréal, au début du siècle, d'une Société d'économie politique dont l'animateur est l'avocat Adolphe Chauvin, ou doit-on penser qu'il s'agit exclusivement, comme le laisse entendre Gustave Lanctôt, d'un groupe influencé par les « écrits de Paul Leroy-Beaulieu » ?¹⁶ Aucun document ne nous renseigne là-dessus avec précision. Ce que nous savons par contre¹⁷, c'est qu'en 1896 la revue *La Réforme sociale*, organe de la Société d'économie sociale, compte neuf abonnés canadiens !

LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE ET LES PRÉ-SCIENCES SOCIALES

Les initiatives que nous venons d'évoquer ont été des créations spontanées. Elles n'ont guère eu de caractère institutionnel et ont toutes eu une existence éphémère. Même si elles furent animées par des curiosités scientifiques, leur polarisation principale n'en fut pas moins, comme celle de tous les écrits du XIX^e siècle (sauf dans le cas de Gérin), un dessein de réforme sociale. Ainsi en sera-t-il de la plupart des mouvements ou des groupements qui seront lancés dans les diverses sphères de la vie politico-nationale durant les vingt ou trente premières années du XX^e siècle. Ces années ne sont guère que la prolongation du siècle précédent. Les combats et les débats politiques, axés sur les variétés successives du nationalisme et sur la défense de la langue française en tant que « gardienne de la foi » mobiliseront toutes les ardeurs et entraîneront une pénible stérilité intellectuelle. Edmond de Nevers, en 1896, dans *L'avenir du peuple canadien-français*, se demandait si dix-sept jeunes gens « d'énergie et de talent supérieur » seraient prêts à répéter l'exploit des compagnons de Dollard en renonçant à tout rêve politique pour consacrer à l'étude dix ou douze ans de leur vie, et être « des initiateurs de la science et de la culture » dans leur pays. Vœu hélas sans écho immédiat dans une société où devait se consolider l'idéologie unitaire que l'on identifiera plus tard par les termes soit de « la pensée sociale de

15. Dans les *Ouvriers des deux mondes*, troisième série, 10^e fascicule, 1904 ; reproduite dans : Pierre SAVARD, *op. cit.*, 79-150.

16. Gustave LANCTÔT, « *Rétrospective d'économie sociale au Canada français : 1882-1932* », *Rétrospective de cinquante ans*, volume anniversaire, 1882-1932, La Société royale du Canada, s.d., 50.

17. Grâce à l'historien Pierre SAVARD, *op. cit.*, 11.

l'Église », de l'« idéologie clérico-nationaliste » ou de « la doctrine sociale de l'Église »¹⁸.

C'est dans la perspective d'un aspect ou l'autre de cette idéologie que sont nées, entre autres, l'*ACJC* (1904), l'*École sociale populaire* des Pères Jésuites (1911), la *Ligue des droits du français* (1913) puis *L'Action française* (1917) ou encore les *Semaines sociales du Canada* (1920). Celles-ci, inspirées par le modèle des Semaines sociales fondées en France en 1905, ambitionnaient d'être une « université ambulante » vouée à la diffusion des enseignements pontificaux. Leurs thèmes gravitent autour de la trilogie : Église, famille, patrie. De même que les tracts de L'École sociale populaire dont certains peuvent être qualifiés de sociographiques, les *Semaines* abordent des situations concrètes de la société canadienne-française et discutent de problèmes économiques, politiques ou sociaux mais toujours au registre abstrait des principes moraux ou des directives doctrinales. « Le concept de sociologie au Canada, écrit une brave religieuse américaine au terme d'une lyrique dissertation sur les sujets abordés par les *Semaines sociales* de 1920 à 1944, n'a pas été soumis à l'examen méticuleux qui a provoqué d'interminables discussions chez les sociologues américains. La conception de la sociologie reconnue au Canada français est la conception catholique habituelle et non celle des matérialistes (*sic*) américains... Pour l'élite canadienne-française des Semaines sociales, la sociologie est une science pratique, fondée sur une philosophie et une théologie saines, qui analyse la doctrine des encycliques sociales et interroge les données des problèmes sociaux à la lumière de l'enseignement social de l'Église... »¹⁹. Si ce témoignage non équivoque fait aujourd'hui sourire, il n'en résume pas moins fidèlement ce qui a été tenu pour sociologie durant de nombreuses années.

À compter de 1920 pourtant, alors que l'Université de Montréal devient autonome et que l'Université-mère de Québec s'engage dans des créations nouvelles, un enseignement authentiquement supérieur commence à déborder les cadres jusqu'alors statiques de la théologie, de la médecine et du droit. Certes, il ne faut pas laisser dans l'oubli la fondation de l'École polytechnique de Montréal, en 1873, ni celle de l'École des Hautes études commerciales, aussi à Montréal, en 1907, mais ces écoles, si novatrices qu'elles aient paru à l'époque

18. Voir à ce propos: Maurice TREMBLAY, « Orientations de la pensée sociale », *Essais sur le Québec contemporain* (Jean-Charles FALARDEAU, éd.), Québec, Les Presses universitaires Laval, 1953, 193-208; Albert FAUCHER et Maurice TREMBLAY, « L'enseignement des sciences sociales au Canada de langue française », *Les arts, les lettres et les sciences au Canada*, Recueil de quelques études spéciales, Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, Ottawa, Edmond Cloutier, 1951, 191-203; Pierre Elliot TRUDEAU, « La province de Québec au moment de la grève », *La grève de l'amiante*, Montréal, les Éditions de Cité libre, 1956, 1-91; Fernand DUMONT et Guy ROCHER, « Introduction à une sociologie du Canada français », *Le Canada français aujourd'hui et demain* (revue *Recherches et débats*, cahier n° 34), Paris, Fayard, 1961, 13-39.

19. Sister Marie Agnes of Rome GAUDREAU, *The Social Thought of French as Reflected in the Semaine (sic) sociale*, Washington, The Catholic University of America Press, The Catholic University of America, 18, 1946, 239-240.

étaient effectivement des établissements d'enseignement professionnel. C'est avec la fondation de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, en 1920, et, vers la même époque, de l'École supérieure de chimie de Laval (qui deviendra par la suite Faculté des sciences) que l'on peut parler d'un véritable démarrage institutionnel de la recherche scientifique — dans les sciences de la nature²⁰. Ce démarrage est fortement accentué, en 1923, par la fondation de l'ACFAS laquelle inaugurerà, en 1932, ses congrès annuels. Les progrès sont lents, méritoires mais continus car cette entrée dans le monde de la science est l'œuvre, tant à Montréal qu'à Québec, d'équipes de collaborateurs convaincus, intrépides au-delà de toutes les polémiques. Il s'agit, en effet, de rien moins que d'une réorientation radicale de la vie de l'esprit, d'une redéfinition de certains objectifs fondamentaux de l'enseignement universitaire et secondaire. La pierre d'angle du système d'enseignement québécois avait été jusqu'alors le collège classique, institution axée à juste titre sur les humanités gréco-latines mais dont le destin historique dans notre société avait été de restreindre sa fonction à l'acheminement vers les professions libérales et son enseignement à l'abstraction et au détachement du monde. Introduire la formation scientifique à l'université impliquait inévitablement une transformation parallèle dans plusieurs valeurs du collège classique. On n'a, si l'on veut se remémorer les querelles et les affrontements que provoque cette remise en cause de la tradition intellectuelle, qu'à relire les innombrables articles sur la nécessité de l'enseignement des sciences qui, entre 1925 et 1935, furent le pain quotidien des journaux et des revues, en particulier de la revue *L'enseignement secondaire*. Malgré ces débats ou plutôt grâce à eux, les sciences de la nature, à l'« âge de l'ACFAS », commencèrent à gagner la partie, vingt ans avant les sciences de l'homme.

Celles-ci apparurent pourtant dans l'université à la même époque mais leur première manifestation s'opéra de façon nominale, sous l'empire d'objectifs pratiques professionnels, surtout dans la perspective de la doctrine sociale de l'Église. C'est principalement ce dernier impératif qui, à Montréal en 1920, anima l'archevêque-chancelier de l'Université, Mgr Georges Gauthier, lorsqu'il demanda à Édouard Montpetit de mettre sur pied une École des sciences sociales, économiques et politiques. L'École devait prolonger, en lui donnant des assises plus fermes et plus précises, l'œuvre générale d'éducation sociale à laquelle s'adonnaient les Jésuites dans le grand public. Elle se donna comme objectif de préparer aux carrières administratives, au journalisme, à la diplomatie. Ses enseignements furent principalement concentrés sur le droit et l'économie politique²¹. Jusqu'en 1950, elle ne donna que des cours du soir²².

20. Cyrias OUELLET, *op. cit.*, 17 ss.

21. Édouard MONTPETIT, « Les universités et l'enseignement des sciences politiques et sociales », *Revue trimestrielle canadienne*, VII, 390-409.

22. L'histoire complète de l'École, devenue Faculté en 1942, est en réalité plus complexe que ne le suggèrent ces rapides propositions; voir: Jean-Charles FALARDEAU, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, 45, note 12; Marcel FOURNIER, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et sociétés*, V, 1, mai 1973, 30.

De son côté, l'Université Laval crée, en 1932, sa propre École des sciences sociales selon un modèle assez semblable à celui de Montréal et dont les objectifs sont encore plus explicitement définis par un souci de doctrine catholique. « L'Université Laval, écrit le vice-recteur du temps, Mgr Camille Roy, croit utile de créer chez elle un foyer d'études où les principes, la doctrine, les directions sociales pontificales et l'expérience joindront leurs lumières et où pourront venir s'instruire et s'éclairer ceux-là de nos concitoyens, et en particulier de nos jeunes professionnels, qui peuvent donner à la question sociale une part de leur temps et de leurs loisirs »²³. L'École est d'ailleurs partie intégrante de la Faculté de philosophie et la majorité de ses professeurs sont des ecclésiastiques.

Il est presque vain d'ajouter que, dans ces conditions, la « sociologie » professée à Montréal et à Québec ressemble fort à celle des *Semaines sociales* telle que l'a décrite Sœur Gaudreau. À cette exception près, toutefois, qu'en 1943 est fondé à Montréal un Institut de sociologie, « filiale » et « service de recherches » de la Faculté des sciences sociales, dont le directeur est M. Arthur Saint-Pierre et qui constituera principalement un centre de documentation²⁴. L'Institut ne dispense aucun enseignement et les deux seules recherches que l'on en connaisse sont une étude sur le comté de Nicolet par Firmin Létourneau et une enquête sur des orphelinats de Montréal²⁵.

Des recherches sociales de cette époque, retenons autant sinon davantage les grandes enquêtes annuelles menées, à compter de 1917, par la revue *L'Action française* sur des problèmes économiques et culturels qui se posaient à la société québécoise au moment et à la suite de la première guerre mondiale. Aussi, la collection d'études publiées, de 1942 à 1946, sous la responsabilité de M. Esdras Minville, alors directeur de l'École des Hautes études commerciales, sur le thème général *Notre milieu*²⁶. Ces cinq volumes ne sont pas, eux non plus, sociologiques : ils répondent aux préoccupations économiques qui avaient été et demeuraient celles de M. Édouard Montpetit et à des besoins de réforme sociale analogues à ceux qui, dès 1933, avaient provoqué le vigoureux *Programme de restauration sociale* rédigé par un groupe de laïcs et d'ecclésiastiques « sociaux ». Un bon nombre de ces essais sur *Notre milieu* révèlent toutefois soit de louables soucis d'observation, tel le chapitre d'André Montpetit sur les institutions sociales²⁷, soit de très méthodiques applications d'hypothèses d'écologie humaine, tel le chapitre de Pierre Dagenais sur l'évolution de la ville de

23. Mgr Camille ROY, *Annuaire de l'Université Laval, 1931-1932*, Québec, 1932, 315-316, cité par Marcel FOURNIER, *op. cit.*, 31-32.

24. Arthur SAINT-PIERRE, « L'institut de sociologie », *Revue trimestrielle canadienne*, 32, n° 128, 1946-47, 394-399.

25. *Ibid.*, 399.

26. *Études sur notre milieu*, collection dirigée par M. Esdras MINVILLE, Montréal, Fides et Hautes études commerciales, 5 vol. *Notre milieu*, 1942 ; *L'agriculture*, 1943 ; *Montréal économique*, 1943 ; *La forêt*, 1944 ; *Pêche et chasse*, 1946.

27. André MONTPETIT, « Les institutions sociales », *Notre milieu*, ch. XIV, 349-365.

Montréal²⁸. Une autre étude au moins mérite d'être relevée car elle est annonciatrice d'une véritable optique sociologique : la monographie que rédige le R. P. Gonzalve Poulin, comme thèse de diplôme en sciences sociales à l'Université de Lille, sur l'évolution historico-juridique de la paroisse au Canada français et qu'il publiera quelques années plus tard²⁹.

PRÉMISSSES DES SCIENCES SOCIALES

Rien ne laissait prévoir que, vers 1936-37, quelques prêtres du Séminaire de Québec entreprendraient, avec un jeune Dominicain d'Ottawa, le R. P. Georges-Henri Lévesque qui venait périodiquement donner un enseignement de philosophie économique à la Faculté de philosophie de l'Université Laval, de remettre en cause la pertinence de l'École des sciences sociales telle qu'elle était constituée. Ils préparent pourtant un Mémoire proposant la création d'une nouvelle École qui serait sérieusement universitaire. On ne pouvait non plus prévoir que ce projet serait spontanément approuvé par le chancelier de l'Université, le cardinal Villeneuve et que celui-ci annoncerait publiquement, au début d'avril 1938, la fondation d'une nouvelle École. Celle-ci, sous la direction du R. P. Lévesque, devait ouvrir ses portes en octobre suivant. Moment capital dans la vie de la citadelle universitaire québécoise : l'implantation des sciences de l'homme qui diraient enfin leur nom. L'innovation sera cependant graduelle et prudente : ce n'est que petit à petit que le vin neuf sera versé dans les outres anciennes.

L'histoire de l'École sera sans doute un jour écrite. Il faudra, me semble-t-il, y distinguer deux phases initiales : 1. les cinq années de ses débuts ; 2. son rebondissement lorsqu'elle devient faculté en 1943. Le programme de trois ans de cours réguliers, de jour, communs à tous les étudiants qu'elle offre d'abord associe un grand nombre d'enseignements philosophiques ou éthiques à des initiations novatrices de type empirique. L'enseignement de la sociologie ressortit davantage à la première catégorie : les cours du R. P. Eschmann, o.p., durant les deux premières années, intègrent une récapitulation critique des grands systèmes sociologiques à l'exposé des principes d'une philosophie de la société et d'une méthodologie générale des sciences de l'homme ; ceux du R. P. J.-Thomas Delos, o.p., de 1940 à 1944, précisent davantage la spécificité sociologique tout en abordant l'analyse des rapports sociaux dans l'optique des juristes institutionnalistes. L'événement capital est la venue, à titre de professeur invité durant l'automne et l'hiver de 1942-43, du professeur Everett-C. Hughes de l'Université de Chicago. Dans une lettre d'invitation adressée à Hughes, en juillet 1942, le R. P. Lévesque avait précisé : « Votre présence à notre École, en outre d'être pour nous un témoignage précieux, constituerait un encourage-

28. Pierre DAGENAIS, « Le milieu physique », *Montréal économique*, ch. II, 37-95.

29. Gonzalve POULIN, o.f.m., « L'évolution historico-juridique de l'institution paroissiale au Canada français », *Nos cahiers*, Montréal, Studium franciscain, vol. 1, 1936, vol. II, 1937.

ment des plus réconfortants. Nos étudiants, en plus d'avoir besoin des meilleurs guides dans leurs recherches, éprouvent la nécessité de connaître davantage les méthodes sociologiques indispensables à tout travail sérieux, méthodes qui ne sont malheureusement pas encore assez connues chez-nous... »³⁰. Hughes, dans son enseignement, traite de relations interethniques et de méthodes de recherche. Il initie les étudiants à l'enquête sur le terrain et dirige un groupe plus fervent dans une cueillette de statistiques démographiques, aux archives de l'archevêché de Québec, en vue d'études sur les mouvements de population et les transformations de la grandeur des familles. Pour que ces activités ne soient pas sans lendemain, il consent à rédiger un *Programme de recherches sociales pour le Québec*³¹ dans lequel il esquisse le plan de ce qui pourrait être, dans les années à venir, un ensemble cohérent d'études sur l'évolution des principales structures sociales du Québec. C'était inciter les futurs sociologues à reprendre, en l'amplifiant et la modernisant, la pratique monographique de Léon Gérin. Grâce à un professeur « étranger » mais remarquablement perspicace, la sociologie québécoise encore à naître se voyait prescrire de ne pas oublier celui qui l'avait engendrée. Nous aurons à parler de nouveau de l'influence de Hughes.

I. LA PROTOSOCIOLOGIE: 1943-1952

Sans préjuger des rectifications que pourront apporter les historiens à venir, tout nous suggère pour l'instant de découper en trois périodes la brève histoire de la sociologie au Québec. Le début de chacune des périodes nous est signalé par un ou des événements qui sont des tournants dans l'évolution de notre discipline. 1. La première période (1943-1952) commence avec l'accession de l'École de Laval au statut de Faculté, sa subdivision en départements et l'arrivée d'un premier noyau de jeunes professeurs laïques de carrière. 2. On peut faire débiter la seconde période vers 1951-1952, avec la tenue du colloque d'où sortiront les *Essais sur le Québec contemporain*. 3. Une troisième phase est amorcée vers 1960 avec les débuts de la revue *Recherches sociographiques*, la fondation de l'Association des sociologues et anthropologues de langue française et, en 1962, le colloque sur la *Situation de la recherche au Canada français*. D'autres événements, nous le verrons, contribuent à amplifier la signification de chacun de ces tournants.

Au moment où l'École devient Faculté, quelques-uns des premiers élèves qui sont allés compléter leurs études supérieures à l'étranger (aux États-Unis ou... en Ontario, la France étant exclue du fait de la guerre) viennent de rentrer comme professeurs et constituent une équipe nouvelle, puissamment animée par

30. Lettre du R. P. Georges-Henri Lévesque à Everett-C. Hughes; dossiers privés, Faculté des sciences sociales, Québec.

31. Everett-C. HUGHES, *Programme de recherches sociales pour le Québec*, Cahiers de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de Laval, Québec, Éditions du Cap Diamant, 2, n° 4, 1943.

le R. P. Lévesque, lui-même devenu doyen. Il est délicat d'évoquer une histoire dont on a été acteur et une institution à laquelle on s'est identifié durant des décennies. C'est mon cas, car j'étais l'un des professeurs de cette équipe et, durant plusieurs années, je serai le seul exclusivement engagé dans la sociologie. Pour autant, j'ai forcément à parler ici d'événements dont je fus l'acteur : je ne peux pourtant éluder la responsabilité de les rapporter, même sommairement. Je tâcherai de le faire avec autant de détachement qu'il est possible.

L'une des cinq unités dont était constituée la nouvelle faculté (Départements d'Économique, de Relations industrielles, École de service social, Centre de recherches) était un Département de « Sociologie et de morale sociale ». Aussitôt, il est à noter, comme l'a rappelé Guy Rocher, que « les institutions d'enseignement, les diplômés et le type d'enseignement de la sociologie dans les universités québécoises ont suivi les modèles américains et non les modèles européens... (On) a accepté la formule du département comme unité d'enseignement et de recherche... Pour les sociologues, le département de type américain a été tout à la fois un lieu de regroupement, un point de recrutement, une base d'action sociale et politique, un centre de recherche en même temps qu'une chaire d'enseignement »³². Certains de ces attributs ne se manifesteront qu'avec le temps : dès les débuts, ils sont inscrits dans les potentialités d'une structure souple et perméable.

À noter aussi que l'apparition de la sociologie s'accomplit officiellement comme un phénomène de caractère ambivalent, presque superfétatoire. Nous avons rappelé que le nom du département est celui de « sociologie et de morale sociale » et il en sera ainsi jusqu'en 1951. Aussi bien, son directeur en titre est le doyen même de la faculté, un religieux. Même si, très rapidement, se multiplient les enseignements proprement sociologiques, les annuaires de la faculté continueront durant des années à décrire le département comme une entité fondée sur deux objectifs essentiels : 1. les « sciences normatives », fournissant les « principes directeurs de toute vie sociale » — ce qui *doit* être ; 2. « la connaissance des réalités particulières auxquelles ces principes doivent s'appliquer » — ce qui *est*³³. Il y a, à cette dialectique, des raisons diplomatiques, sans doute ; il y a aussi des raisons plus profondes tenant à un postulat fondamental reconnu par nous à ce moment, à l'effet que la sociologie, science empirique des groupements et des comportements sociaux, doit en définitive trouver dans une éthique sinon une sagesse supérieure du moins sa conception de ce qu'est l'homme et de ce qui en définit les valeurs³⁴.

Il reste que la sociologie était reconnue comme l'une des disciplines majeures sur laquelle s'étayait l'ensemble de l'enseignement de la faculté. Un

32. Guy ROCHER, « Influence de la sociologie américaine sur la sociologie québécoise », *M.S.R.C.*, 4^e série, *XI*, 1973, 76-77.

33. *Annuaire de la Faculté des sciences sociales pour l'année 1944-45*, 37-38.

34. C'était la conception proposée par le R. P. Delos. C'était aussi celle que je professais implicitement et explicitement ; voir Jean-Charles FALARDEAU, « Qu'est-ce que la sociologie? », *Culture*, *X*, 1949, 250-261.

tronc commun d'une année sur trois, de 1943 à 1948, sur quatre par la suite (jusqu'en 1954-1955), comporte un cours de sociologie générale qui sera donné, après le départ du P. Delos en 1944-45, par le P. Gonzalve Poulin jusqu'en 1952. Ce tronc commun inclut aussi une initiation à la fois théorique et pratique aux techniques et aux méthodes d'enquête sociologique qui demeurera au programme durant plus de vingt ans. Je suis responsable de ce cours et du laboratoire qui le complète, dans le cadre du Centre de recherches sociales, lequel est pratiquement, durant les premières années, une sorte d'extension du Département de sociologie. Dès que celui-ci a été institué, il a commencé à offrir un éventail, élargi d'année en année, d'enseignements dans les champs de la sociologie qu'imposaient à la fois les impératifs de notre société et la disponibilité de professeurs clairsemés: sociologie rurale et urbaine, de la famille, des institutions, de la religion, sociologie politique, histoire des théories sociologiques. Des séminaires pluridisciplinaires offraient la possibilité de discussions méthodologiques à des étudiants quelquefois réticents, toujours curieux, souvent assoiffés.

Je suis peut-être comme Petit-Jean: « ce que je sais le mieux, c'est mon commencement », mais je dois faire état de l'importance primordiale que nous accordâmes, à l'époque, à la recherche: les nôtres, celles des étudiants. La première réforme radicale qu'a opérée la sociologie en arrivant à l'Université Laval n'a pas été spectaculaire ni idéologique. La sociologie s'est installée silencieusement, sans prétention mais avec une irréprouvable conviction: celle qui voulait que l'on commençât par voir notre société telle qu'elle était et non telle que l'on prétendait abstraitement qu'elle était demeurée ou que l'on voulait qu'elle soit. Les définitions officielles qu'on en énonçait perpétuaient la perception nostalgique d'une collectivité rurale et archaïsante. On avait proposé et l'on proposait encore le corporatisme comme formule de salut et le Québec continuerait — allait continuer — à chercher allègrement dans les idéologies européennes de droite l'alibi à une conscience claire de son devenir. Après la crise des années 30, nous ne pouvions pourtant pas ne pas nous interroger sur la réalité des masses de chômeurs, la prolétarianisation d'un large segment de la population, les métabolismes et les désarrois de l'institution familiale. Les romanciers venaient d'être les premiers à nous alerter: Ringuet, par le constat d'échec de la continuité rurale; Gabrielle Roy et Roger Lemelin, par leurs évocations des quartiers déclassés de nos deux grandes villes. Ayant à initier à la sociologie des étudiants dans la ville de Québec, il était impérieux de leur faire considérer, observer et analyser celle-ci en tant que laboratoire social. D'où nos premières enquêtes sur des quartiers de la ville, sur des paroisses, sur les familles et les professions³⁵ dont plusieurs servirent, par la suite, de sources documentaires à des mémoires, à des thèses d'étudiants. D'où aussi des enquêtes

35. Gérald FORTIN, « La sociologie urbaine au Québec: un bilan », *Sociologie et sociétés*, IV, n° 1, mai 1972, 8.

individuelles ou collectives sur des familles, des paroisses ou des régions rurales. L'inventaire en serait instructif mais n'a pas sa raison ici. Everett Hughes, lorsqu'il m'avait dédié son *Programme de recherches sociales pour le Québec*, avait écrit : « À Jean-Charles Falardeau... je donne la tâche de réaliser ce programme ». Ce programme, de fait, n'a pas été exécuté à la lettre tel qu'il avait été conçu. Il fut toutefois une source d'inspiration globale qui stimula et canalisa la partie essentielle de nos premiers efforts.

Ces travaux de recherche culminèrent, en 1952, dans l'un des quatre colloques organisés à l'occasion du centenaire de l'Université Laval et qui porta sur l'impact de l'industrialisation au Québec : première tentative pluridisciplinaire, suscitée par un sociologue, en vue de cerner les principales répercussions qu'avaient entraînées, depuis la seconde guerre mondiale, l'industrialisation et l'envahissement capitaliste étranger sur les structures sociales et la culture du Québec. On a écrit et répété que le livre qui en a rapporté les travaux, *Essais sur le Québec contemporain*, constitua un tremplin de recherches non seulement en sociologie mais en divers champs des sciences humaines³⁶.

Pour autant, il semble oiseux de se demander, comme on l'a fait, si la sociologie au Québec est née « sous le signe » de l'urbain ou du rural³⁷. Dans la mesure où nous devons observer une société en transition du rural à l'urbain, il a fallu nous arrêter et à l'un et à l'autre, bien que l'objet central de l'observation ait été, rappelons-le, la ville. Aussi bien, nous nous sommes interrogés avec un égal degré d'intérêt aux deux phénomènes complémentaires mais indissociables de l'urbanisation et de l'industrialisation.

Plus pertinente, et plus complexe aussi est la proposition souvent avancée qui affirme l'influence de l'« École de Chicago » sur la protosociologie québécoise. L'un des premiers à critiquer cette influence dont il faisait un blâme sinon une accusation a été Philippe Garigue, dans un article polémique de 1958 qui se révélait d'ailleurs passablement en porte à faux³⁸. Garigue reprochait à la sociologie « de Québec » de s'être mise à la remorque des travaux de Horace Miner et de Hughes et, à la suite de ceux-ci, de s'être laissée contaminer par des postulats erronés, sans valeur heuristique pour une connaissance adéquate du Canada français. Il mettait particulièrement en cause le modèle d'analyse *Folk-urban continuum* qu'avait utilisé l'éminent anthropologue de Chicago, Robert Redfield. Il importe à ce propos de rétablir quelques faits et d'en nuancer l'interprétation.

36. Jacques HENRIPIN, « Les études démographiques », *Situation de la recherche sur le Canada français*, 134-135.

37. D'une part, Gérard FORTIN écrit : « ... la sociologie est née au Québec sous le signe de l'urbain », *op. cit.*, 7. De son côté, Gabriel GAGNON affirme : « La sociologie québécoise... fut d'abord avant tout rurale », *Compte rendu des ouvrages de Gérard Fortin, La fin d'un règne et La société de demain : ses impératifs, son organisation*, in *Recherches sociographiques*, XIII, 1, 1972, 152.

38. Philippe GARIGUE, « Avant-propos », *Études sur le Canada français*, Montréal, Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, Université de Montréal, 1958.

En rappelant tout d'abord qu'en 1943, outre les travaux de Léon Gérin (dont tinrent compte nos modèles d'analyse des milieux ruraux³⁹), les études géographiques de Raoul Blanchard, les enquêtes folkloriques de Marius Barbeau et la collection d'Esdras Minville déjà mentionnée, il n'existait guère de travaux scientifiques sur le Canada français que la monographie de Horace Miner sur Saint-Denis de Kamouraska⁴⁰ et celle de Hughes sur Cantonville⁴¹. Il allait de soi que nos premières recherches sociologiques fussent alertées par ces deux études qui proposaient de féconds modèles d'analyse. Oeuvres d'étrangers, bien sûr, mais qui nous incitaient à faire aussi bien sinon mieux qu'eux. Or, il se trouvait que Miner et Hughes étaient l'un et l'autre issus de Chicago. Toutefois, si l'on y regarde de près, on compte relativement peu de recherches sociologiques des milieux ruraux ou traditionnels québécois qui se situent dans le sillage immédiat de Miner : au contraire, les meilleures que nous possédions, celles de Marcel Rioux, de Marc-Adélarde Tremblay et de Gérald Fortin dérivent de problématiques d'origine toute différente, généralement personnelle. Quant à Hughes, les cadres d'analyse qu'il a appliqués à l'industrialisation du Québec ont indéniablement conditionné durant un bon moment l'interprétation que nous avons donnée de plusieurs aspects de nos mutations sociales. Il reste que, très tôt, nous avons élargi et diversifié ces cadres pour leur ajouter, en particulier, la dimension historique et des optiques culturelles qui en modifiaient la portée⁴².

Quoi qu'il en soit, il est sans doute exact d'affirmer, comme le fait Guy Rocher, que c'est Hughes « qui a personnalisé chez nous ce qu'on appelle couramment "l'école sociologique de Chicago" »⁴³. En outre pourtant de cette incarnation personnelle par Hughes, un diagnostic complet de l'influence de Chicago oblige à tenir compte d'un facteur institutionnel non négligeable qui me met directement en cause. J'avais, en effet, durant deux ans, de 1941 à 1943, poursuivi des études de sociologie à Chicago et, à mon retour, j'eus par la force des choses à jouer, durant près de dix ans, un rôle déterminant dans la mise en marche de l'enseignement et des recherches sociologiques à Laval. Or, le Département de sociologie de Chicago vivait encore, lorsque j'y étudiais, de l'extraordinaire effervescence que lui avaient successivement insufflée Albion Small, W. I. Thomas, Ellsworth Faris, surtout le plus récent Robert E. Park. La sociologie y était professée et vécue d'une façon indescriptiblement dynamique.

39. Jean-Charles FALARDEAU, *Analyse sociale des communautés rurales*, Cahiers de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, III, 4, 1944.

40. Horace MINER, *Saint-Denis, a French-Canadian Parish*, Chicago, The University of Chicago Press, 1937.

41. Everett-C. HUGHES, *French Canada in Transition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1943 ; traduction française : *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Parizeau, 1945.

42. Jean-Charles FALARDEAU, « Présentation », *Rencontre de deux mondes*, réédition, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1972, XI, XII.

43. Guy ROCHER, *op. cit.*, 78.

On connaît les composantes qui ont caractérisé cette « sociologie de Chicago »⁴⁴ : l'enracinement de la sociologie dans l'anthropologie culturelle ; son osmose avec la psychologie sociale et l'étude des comportements collectifs ; la préoccupation de percevoir les entités sociales comme des totalités ; l'intérêt accordé à l'écologie humaine ; la curiosité des phénomènes institutionnels et l'ambition de formuler une théorie de l'organisation et du changement social. Il est normal que ce soit de cette conception très ouverte et, à mon avis incessamment fructueuse que j'aie ambitionné de faire vivre la sociologie du Département de Laval. Dans cette mesure — très grande —, oui, il y a eu influence de la « École de Chicago » sur Québec. Pas exclusivement cependant car notre souci fut également d'intégrer à nos enseignements (je n'emploie pas seulement ici le « nous » épiscopal...) les théories et les hypothèses des sociologues de France, d'Allemagne. Il y aurait là matière au moins à une thèse de doctorat qui, je le souhaite, sera écrite un jour et qui montrerait que, durant la phase initiale de son existence, la sociologie québécoise a été à l'écoute de tout ce que la sociologie avait à dire d'important, désireuse sinon d'y ajouter une contribution originale, du moins d'en éclairer une compréhension nouvelle de notre société.

II. LES ANNÉES DIFFICILES ET DÉCISIVES : 1952-1962

1. *L'Université Laval*

Des facteurs de tous ordres allaient modifier puis bientôt élargir en le consolidant le statut de la sociologie à l'Université Laval durant cette période. Dès 1952, arrive comme professeur Guy Rocher, le premier des sociologues de la « seconde génération » à Laval. Il revient de l'Université Harvard où il a été très près du plus réputé de ses maîtres, Talcott Parsons : son enseignement provoquera une extension et une rigueur nouvelles de nos préoccupations théoriques et une insistance accusée sur la méthode structurale-fonctionnelle. D'autre part, en 1954, la Faculté porte de trois à quatre ans la durée du cours conduisant au diplôme de maîtrise et fait des deux premières années un tronc commun pour tous les étudiants (cours dit « de baccalauréat ») en sciences sociales. Au lieu d'un seul cours fondamental de sociologie jusqu'alors offert durant la première année commune (et dont Guy Rocher accepte la responsabilité dès 1952), seront dorénavant dispensés à tous les étudiants deux enseignements complémentaires de théorie sociologique, en première et en seconde année.

Par suite de cette modification de structure, les enseignements spécifiquement départementaux sont réduits à deux ans. D'autre part, les cours de sociologie politique ou de science politique proprement dite avaient été, depuis 1943, inclus dans le programme du Département de sociologie. En 1954, est créé

44. Robert E. L. FARIS, *Chicago sociology : 1920-1932*, Chicago, The University of Chicago Press, 1967, 1970.

un Département autonome de sciences politiques et administratives qui laisse la sociologie (deux professeurs seulement : Rocher et moi...) temporairement un peu désemparée, d'autant que les étudiants commencent à s'y diriger en plus grand nombre ! Durant l'hiver 1955 cependant, la Fondation Carnegie accorde à la Faculté une substantielle subvention destinée à favoriser la recherche et dont l'une des conditions explicites a été l'engagement, devenu urgent, de nouveaux professeurs de sociologie. Ainsi viendront successivement constituer une « équipe » dans un bref espace de temps : Fernand Dumont (1955), Yves Martin et Marc-Adélarde Tremblay (1956), Gérald Fortin (1957).

Sans succomber à des fastidieuses récapitulations d'annuaires, notons que c'est le moment où le département prend un essor définitif. Son programme ne comprend que des enseignements strictement scientifiques, qu'il s'agisse des principaux champs de la sociologie (morphologie sociale, occupations, comportements politiques, religion, etc.) ou de champs connexes, tels la psychologie sociale, l'anthropologie, les principales méthodes quantitatives et qualitatives. Si la sociologie professée au début ne pouvait éviter un certain syncrétisme, cette faiblesse est maintenant conjurée. Il se crée un consensus sur des visées théoriques plus affirmées qui deviendront bientôt inventives. Sous l'impulsion en particulier de Fernand Dumont, la sociologie se présente sous des traits plus fortement dessinés, résolument éclairés par la réflexion sur l'épistémologie et la philosophie des sciences. En 1961, le département dilatera encore ses cadres et ses positions en devenant un Département de sociologie et d'anthropologie, intégrant délibérément cette dernière non par pur compromis mais par souci de « faire dialoguer » ces deux disciplines, qui ont été historiquement en état d'osmose, « au niveau même de la formation des étudiants ». Des séries de cours ou de conférences de la part de professeurs français invités viennent épisodiquement aérer et enrichir nos discussions-maison : Raymond Aron, Georges Balandier, Jean Stoetzel, P. H. Chombart de Lauwe, Maurice Duverger, Georges Gurvitch (à l'hiver 1962).

Lors de sa réorganisation, de 1954 à 1956, le département s'était de nouveau défini comme essentiellement fondé sur la recherche. Celle-ci ne cessa de proliférer ni, par surabondance, de justifier si besoin en était l'existence de la sociologie et la nécessité de ses plongées radicales dans les mentalités, les institutions, les idéologies. La recrudescence de la recherche fut partiellement facilitée par la subvention de la Fondation Carnegie. Parmi les nombreuses réalisations que celle-ci suscita à la Faculté, il n'y a aucune vanité à relever certaines recherches sociologiques qui ont fait époque : l'enquête de Guy Rocher sur la mobilité professionnelle inter-génération⁴⁵ ; les travaux de Gérald Fortin et de Marc-Adélarde Tremblay d'abord, dès 1956, sur les travailleurs en forêt et

45. YVES DE JOCAS et GUY ROCHER, « Inter-Generation Occupational Mobility in the Province of Quebec », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 23, 1, February 1957, 57-68.

la mobilité professionnelle en milieu rural⁴⁶, puis sur les conditions de vie des salariés québécois⁴⁷. Une autre enquête d'envergure devait porter sur la situation du logement à Québec⁴⁸. De son côté, Yves Martin s'engage dans l'analyse des zones sociales de la ville de Québec et de la délimitation de sa région métropolitaine ainsi que des agglomérations métropolitaines de l'ensemble du Canada⁴⁹. Fernand Dumont s'intéresse à la psycho-sociologie de groupements religieux, à l'analyse des comportements économiques, des idéologies⁵⁰. Avec Yves Martin, il entreprend, à la demande de l'évêque, Mgr Émilien Frenette, une vaste enquête du diocèse de Saint-Jérôme, qui donnera lieu à la magistrale monographie, publiée en 1963, *L'analyse des structures sociales régionales*⁵¹, une date marquante dans la méthodologie des études sociologiques sur le phénomène : région. En outre d'études sur la paroisse et de travaux divers sur culture québécoise auxquelles je m'adonne moi-même, je provoque avec Frank Scott de l'Université McGill la publication d'un ensemble d'essais sur la grève d'Asbestos de 1949⁵².

Un grand nombre de ces études ont trouvé leur premier débouché dans ce qui a été l'une des plus notables initiatives des sociologues de Québec à la fin de cette période : la création, en 1960, de la revue *Recherches sociographiques*. Auparavant, les sociologues avaient dû publier leurs écrits soit dans les revues de sciences sociales canadiennes (*The Canadian Journal of Economics and Political Science*) ou américaines de langue anglaise, soit dans des revues québécoises d'intérêt général (*Revue de l'Université Laval, Culture*), soit exceptionnellement dans des revues françaises ou belges — ou ne pas publier du tout. Nous avons estimé que le moment était venu de façonner notre propre instrument de communication. Pas de façon exclusive toutefois, car dès le principe, nous avons décidé que les cahiers de la revue, tout en étant consacrés principalement « à l'étude de notre société », devraient être aussi un carrefour

46. Gérald FORTIN et Émile GOSSELIN, « La professionnalisation du travail en forêt », *Recherches sociographiques*, I, 1, 1960, 33-60, reproduit dans *La fin d'un règne*, Montréal, Éditions Hurtubise H M H 1971, ch. I, 17-55; Marc-Adélar TREMBLAY, « Les tensions psychologiques chez les bûcherons : quelques éléments d'explication », *Recherches sociographiques*, I, 1, 1960, 61-89. Aussi, articles d'abord publiés dans *Recherches sociographiques* (I, 4, 1960; II, 1, 1961) reproduits dans *La fin d'un règne*, ch. 5, « Les changements socio-culturels dans une paroisse agricole », 123-145.

47. Marc-Adélar TREMBLAY et Gérald FORTIN avec la collaboration de Marc LAPLANTE, *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964.

48. Jean-Marie MARTIN, Claude MORIN, Yves MARTIN, Marc-A. TREMBLAY et Gérald FORTIN, Commission d'enquête sur le logement de la cité de Québec, Québec, 1962.

49. Yves MARTIN, « Les agglomérations urbaines et les zones métropolitaines dans le recensement canadien », *Recherches sociographiques*, I, 1, 1960, 91-102.

50. Par exemple, Fernand DUMONT, « Structure d'une idéologie religieuse », *Recherches sociographiques*, I, 2, 1960, 161-187.

51. Fernand DUMONT et Yves MARTIN, *L'analyse des structures sociales régionales*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1963.

52. *La grève de l'amianté : une étape de la révolution industrielle au Québec*, en collaboration, sous la direction de Pierre Elliott TRUDEAU, Montréal, Les éditions *Cité libre*, 1956.

pluridisciplinaire. La grande variété des articles qui y ont paru manifestent à l'évidence que ce dessein a été réalisé ponctuellement et qu'il correspondait à un besoin aigu.

Le rappel, même succinct, des recherches sociologiques de cette époque doit faire au moins mention de trois autres entreprises ou événements qui en furent partie intégrante. En tout premier lieu, la série de travaux réalisés ou dirigés par Arthur Tremblay sur les structures du système scolaire québécois⁵³ et qui allaient constituer, avec la collaboration subséquente de Guy Rocher et de Pierre W. Bélanger, les fondements d'une sociologie québécoise de l'éducation. En second lieu, la création, par l'Université Laval, en mars 1958, d'un Centre de recherches en sociologie religieuse rattaché à la Faculté de théologie⁵⁴. Tant le directeur que les premiers chercheurs du Centre sont des ex-élèves du Département de sociologie et, inspirés par les enquêtes en France du chanoine Boulard et du professeur Gabriel LeBras, ils réalisent, bientôt à un rythme rapide, leur triple objectif qui est d'analyser les pratiques religieuses, les structures de la vie religieuse et les attitudes et les comportements religieux dans les régions de l'Est du Québec. Quant au troisième événement, il exigerait à lui seul d'amples commentaires. Le premier colloque organisé, en 1962, par la revue *Recherches sociographiques* sur la *Situation de la recherche sur le Canada français* reprenait à son compte, à dix ans de distance, en la diversifiant et en la structurant davantage, l'ambition des *Essais sur le Québec contemporain*: reconstituer de façon critique le panorama des recherches sociales ayant porté sur notre société. De nouveau, la sociologie prenait l'initiative d'un tour d'horizon pluridisciplinaire en vue de définir de nouvelles et de plus précises approches scientifiques d'une connaissance de nous-mêmes. Au terme du colloque, Fernand Dumont formulait, entre autres, trois objectifs de recherche à entreprendre sur la société globale canadienne-française dont on peut affirmer qu'ils ont largement inspiré les travaux des années suivantes: les idéologies et l'historiographie; le système d'éducation scolaire; le pouvoir et les classes sociales⁵⁵.

2. Université de Montréal

Rappelons que les sciences sociales, même si elles ont fait leur apparition à Montréal plus tôt qu'à Québec et qu'elles ont été intégrées en une faculté dès 1942, n'ont été enseignées que dans le cadre de cours du soir jusqu'en 1950. À ce moment, lorsque M. Esdras Minville devient doyen, on institutionnalise certains cours du jour mais une structuration définitive n'a lieu qu'en 1954 et en 1957-1958. Dès 1951 cependant, l'abbé Norbert Lacoste que l'archevêque de

53. Arthur TREMBLAY, *Les collèges et les écoles publiques: Confit ou coordination?*, Québec, Les Presses universitaires Laval, 1954.

54. Roland DOYON, « Le Centre de recherches en sociologie religieuse de l'Université Laval », *Recherches sociographiques*, I, 1, 1960, 103-104.

55. Fernand DUMONT, « L'étude systématique de la société canadienne-française », *Situation de la recherche sur le Canada français, Recherches sociographiques*, III, 1-2, 1962, 289-292.

Montréal a dirigé vers un séjour d'études de deux ans à l'Université de Louvain, de 1949 à 1951, et qui, par la suite, consacrera l'été 1953 à l'Université de Chicago, est le premier à dispenser un enseignement du soir proprement sociologique. Il sera le premier directeur du Département de sociologie lorsque celui-ci sera mis sur pied en 1954. Aussitôt un premier corps professoral est constitué: Hubert Guindon, Jacques Henripin, Sally Cassidy, Paule Verdet, Philippe Garigue alors aussi professeur à l'Université McGill. La sociologie n'est plus un parent pauvre des sciences sociales montréalaises et offre aux étudiants encore peu nombreux un éventail déjà varié d'enseignements fondamentaux, auxquels s'ajoutent des cours dits « d'application particulière » en divers domaines: l'étude de la ville; les institutions du monde rural; les communications: presse, radio, télévision; les professions et l'analyse démographique⁵⁶.

La nomination, en 1957, de Philippe Garigue comme doyen marque pour l'ensemble de la faculté une clarification des objectifs et une recrudescence d'activités⁵⁷. Pour la sociologie, elle détermine un rebondissement décisif. De nouveaux professeurs dans les principaux champs de la sociologie seront engagés à un rythme rapide, de 1958 à 1961, notamment: Raymond Breton, Guy Dubreuil et Jean Benoist anthropologues, Maurice Pinard, Denis Szabo, Jacques Brazeau, Guy Rocher, Marcel Rioux, Robert Sévigny, Colette Carisse, Jacques Dofny. En avril 1959, sur l'invitation de Norbert Lacoste, les sociologues de Laval viennent rencontrer leurs collègues montréalais dans le but de discuter de leurs expériences respectives et d'en tirer le meilleur parti collectif: phénomène peu fréquent et d'autant plus significatif dans la vie des deux universités géographiquement proches l'une de l'autre mais psychologiquement (sinon culturellement) trop distantes... Il n'y aura pas des sociologues de Québec *et* des sociologues de Montréal mais des sociologues de l'enseignement supérieur canadien-français.

Le nombre des étudiants en sociologie à Montréal en vient vite à s'accroître selon un tempo qui dépasse les prévisions les plus hardies. Le corps professoral se voit dans une situation de défi extrême qui l'oblige à multiplier enseignements, séminaires, directives. Ces enseignements, au début des années 60, égalent sinon dépassent en qualité ceux des meilleures universités nord-américaines. En outre des grands champs de la sociologie systématique, de la psychologie sociale et des méthodes de recherche, ils privilégient la mobilité et les classes sociales, les relations inter-groupes, l'anthropologie culturelle⁵⁸. Dès 1961, on décide de créer un Département d'anthropologie en même temps qu'une institution d'un type inédit au Québec, un Département de criminologie.

56. *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques*, Université de Montréal, 1955-1956, dont nous devons une copie à l'obligeance de notre collègue Marcel Fournier.

57. Philippe GARIGUE, « La Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal », *Culture*, XIX, 4, 1958, 391-398.

58. *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques*, Université de Montréal, 1960-1961, 81 ss.

Comme à Laval, il est difficile de déterminer dans quelle mesure l'enseignement de la sociologie à Montréal est, à ce stade de son évolution, davantage influencé par les écoles de pensée américaines que par les européennes. Si l'on en juge par les travaux des professeurs et des étudiants, cette influence est à peu près également partagée entre chacune des deux grandes sources, le caractère dominant se manifestant surtout, en définitive, par le souci de l'excellence méthodologique et l'ambition de mieux connaître la société canadienne-française.

Les sociologues de Montréal sont, en effet, immergés dans un univers social dont les caractères et les conditionnements sont considérablement plus « urbains » que ceux de la ville de Québec. Non seulement plus de moitié de la population du Québec est condensée dans la conurbation montréalaise mais celle-ci est le lieu où, plus que nulle part ailleurs au Québec et dans l'ensemble du Canada, les deux « nations », les deux cultures canadiennes, la francophone et l'anglophone, vivent effectivement en état de symbiose ou de friction. Historiquement, Montréal a été l'un des deux grands pôles de la vie québécoise, économiquement le plus important, au point que l'on peut presque y voir l'épicentre de l'un des deux *Québecs*, le Québec occidental, distinct du Québec oriental dont la ville de Québec est le catalyseur.

Rien d'étonnant, dès lors, si la première recherche de l'animateur de la sociologie montréalaise, Norbert Lacoste, ait été une étude du dessin démographique et social de la métropole⁵⁹. Rien d'étonnant non plus si plusieurs de ses premiers collaborateurs fixent leur attention sur des phénomènes typiques de la grande ville: Guy Dubreuil, sur les problèmes et le statut des immigrants⁶⁰; Colette Carisse, sur la planification des naissances⁶¹. Raymond Breton, de son côté, est l'un des principaux responsables de la création d'un *Groupe de recherches sociales*, relativement indépendant de l'université mais qui mobilise des sociologues du Département de sociologie et qui réalise, en particulier, deux enquêtes d'envergure: l'une en 1959, sur la situation des immigrants, l'autre, en 1960, sur les électeurs québécois.

D'autre part, Marcel Rioux et Philippe Garigue s'adonnent à des travaux qui se situent aux confins de la sociologie et de l'anthropologie. Chez eux se retrouve, comme chez plusieurs des sociologues de Québec, le souci d'élucider le rythme et les modalités du passage de la société québécoise du stade traditionnel au stade urbain. De 1954 à 1957, Garigue publie des essais portant sur la continuité et le changement au Canada français, l'évolution de la famille et des structures parentales à la ville, l'évolution du village de Saint-Justin observé par Gérin en 1886 — essais qu'il publie en 1958 sous le titre *Études sur le Canada*

59. Norbert LACOSTE, *Les caractéristiques sociales de la population du grand Montréal*, Montréal, Faculté des sciences sociales, Université de Montréal, 1958.

60. Guy DUBREUIL, « L'immigration et les groupes canadiens », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, Montréal, 2, 1953, 95-148.

61. Colette CARISSE, *Planification des naissances en milieu canadien-français*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1964.

*français*⁶². Marcel Rioux, avant sa venue au Département de sociologie de Montréal, a pratiqué l'anthropologie durant plusieurs années au Musée national du Canada à Ottawa. De 1953 à 1957, il opère des plongées en profondeur en diverses enclaves rurales du Québec d'où il rapporte des monographies qui sont depuis lors des « classiques » socio-anthropologiques de notre littérature scientifique⁶³. Robert Sévigny, enfin, qui s'est très tôt orienté du côté de la psychosociologie s'est livré à de patientes investigations de la perception des problèmes religieux et de l'expérience religieuse chez les jeunes adultes⁶⁴.

3. Participation à la vie sociale et politique

La nature des enseignements et l'orientation des recherches des sociologues laissent suffisamment entendre ce qu'ont été les formes de leurs interrogations et de leurs analyses de la société québécoise. Elles signifient aussi qu'ils ont très tôt et intimement participé à la vie de cette société dont, à leur gré, les perceptions qu'elle avait d'elle-même et les idéologies correspondaient de moins en moins à la réalité. Ce « lien de participation » aurait pu toutefois demeurer abstrait, tout intellectuel. Les sociologues, au moins un bon nombre d'entre eux sont, au contraire, allés plus loin et se sont engagés, individuellement ou collectivement, en des activités ayant pour but soit de modifier les mentalités, soit de favoriser l'accélération de la transformation des structures sociales.

L'époque sans doute s'y prêtait au Québec. On a d'ailleurs souvent reproché, depuis, à quelques-uns d'entre nous d'avoir été obsédés par le duplessisme : il est aisé après coup de tout réduire à des clichés ou à la caricature. La réalité fut loin d'être aussi simple. De même que l'on a (jusqu'à un certain point) le clergé ou la politique que l'on mérite, de même le duplessisme a-t-il correspondu à un état sinon à une attente de la société québécoise. Les années consécutives à la seconde guerre mondiale nous avaient apporté la prospérité ; pour la première fois, les strates moyennes ou auparavant défavorisées n'étaient plus aussi pauvres ; l'immobilisme idéologique n'était que

62. Philippe GARIGUE, *Études sur le Canada français*, Montréal, Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, Université de Montréal, 1958.

63. Marcel RIOUX, *Description de la culture à l'Île verte*, Musée national du Canada, Bulletin n° 133 (n° 35 de la série anthropologique), Ottawa, 1954 ; *Sur le sens de l'évolution socio-culturelle de l'Île verte*, Bulletin n° 128 (Annual Report of the National Museum for the fiscal year 1951-1952), 1953 ; *Belle-Anse*, Musée national du Canada, Bulletin n° 138 (n° 37 de la série anthropologique), Ottawa, 1957 ; « Remarques sur les valeurs et les attitudes des adolescents d'une communauté agricole du Québec », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, 3, 1956, 133-143 ; *Notes sur l'urbanisation d'une communauté québécoise*, Bulletin n° 142 (Annual Report of the National Museum for the fiscal year 1954-1955), 1956.

64. Robert SÉVIGNY, *Le cadre interne de référence et le sentiment « d'être compris » dans les relations inter-personnelles entre clercs et laïcs*, thèse présentée comme complément aux conditions d'obtention de la licence en philosophie (psychologie), Université de Montréal, Institut de psychologie, 1961 ; *L'expérience religieuse et l'actualisation de soi*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1971.

trop satisfait de se perpétuer et de se justifier en s'alimentant aux sources du corporatisme et du slogan toujours populaire proclamant la primauté de la vie agricole. Au surplus, la rhétorique autonomiste flattait en le soporifiant le sentiment aussi populaire d'un nationalisme qui s'opposait pour des raisons plus ou moins ambiguës au gouvernement fédéral. Durant le même temps, par contre, un syndicalisme dynamique se heurtait aux fins de non-recevoir patronales et gouvernementales; le système scolaire piétinait dans des ornières en marge de l'évolution technologique; l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire demeuraient hors de la portée de la majorité des jeunes Québécois. On pourrait prolonger *ad nauseam* la litanie des besoins collectifs réels qui demeureraient sans réponse autre que celle de l'épouvantail « communiste » ou gauchiste, automatiquement agité comme une matraque devant quiconque osait formuler un projet de réforme ou laisser entendre que le roi (nègre) était nu...

La contestation des années 50 fut inévitable, multiforme et féconde. C'est elle qui a plus que préparé, façonné la « révolution tranquille » de 1960. Ses foyers furent nombreux : plusieurs secteurs de l'université, en particulier celui de la Faculté des sciences sociales de Laval; les mouvements syndicaux; le journal *Le Devoir*; la revue *Cité libre*; une jeune intelligentsia d'animateurs de discussions et de commentateurs à la chaîne française de Radio-Canada — dont plusieurs étaient d'anciens étudiants en sciences sociales de Laval. De ces foyers de notre maquis politique, retenons-en trois où les sociologues furent singulièrement actifs.

D'abord, le journal *Le Devoir* dont on ne dira jamais assez combien, sous l'impulsion de la charrue de Gérard Filion et du glaive d'André Laurendeau, il a résumé durant ces années les raisons de vivre des intellectuels canadiens-français. Un bon nombre des sociologues en furent des collaborateurs épisodiques. *Le Devoir* était la tribune ouverte aux convaincus ou aux prédicants de la réforme : nous l'utilisâmes à temps et à contre-temps comme un tremplin et comme une soupape de sûreté.

La revue *Cité libre* avait été fondée en 1950 par Gérard Pelletier, Pierre Elliott Trudeau et Jacques Hébert, sous l'inspiration de la philosophie personnaliste de Mounier et de la revue *Esprit*. Elle se préoccupa d'actualiser dans notre société redevenue de type mérovingien les préoccupations démocratiques et civiques, le sens du temps présent. Notre ami français l'historien André Latreille devait la décrire comme « un mouvement social », « une revue hardie et achalandée »⁶⁵. Quelques-uns de ses collaborateurs assidus furent des sociologues de Montréal et de Québec. C'est dans les pages de *Cité libre* que parurent certains des textes sociologiques qui ont le plus contribué à opérer le décrochage avec les idéologies dominantes. Je songe, en outre des nombreux diagnostics

65. André LATREILLE, « Liminaire », *Le Canada français aujourd'hui et demain*, loc. cit., 10.

lucides de Gérard Pelletier (e.g. *Crise d'autorité ou crise de liberté*⁶⁶, *Réflexions sur l'état de siège*^{66a}, *Feu l'unanimité*^{66b}), à des articles percutants tels ceux de Marcel Rioux, *Idéologie et crise de conscience du Canada français*⁶⁷, de Léon Dion, *Le nationalisme pessimiste: sa source, sa signification, sa validité*⁶⁸, de Fernand Dumont, *De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français*⁶⁹.

Un troisième lieu enfin fut l'Institut canadien des Affaires publiques, fondé en 1954 dans le but de provoquer la libre discussion des problèmes du Québec ainsi que du monde contemporain en général. Ses congrès annuels d'octobre, à Sainte-Adèle, devinrent vite la contrepartie laïque et chirurgicale des somnolentes Semaines sociales⁷⁰. On y traita, entre autres thèmes tabous, du *Peuple souverain* (1954), de *L'éducation* (1956), de *La liberté* (1959). Des sociologues ont fait partie de son bureau de direction depuis ses débuts et n'ont cessé d'être d'actifs collaborateurs et participants de ses congrès.

4. La professionnalisation des sociologues

Le survol de ces années serait incomplet si l'on ne rappelait un événement révélateur de la rapide maturité de la sociologie: la fondation, en octobre 1961, d'une association professionnelle des sociologues québécois. Fait éloquent, cette consolidation s'est opérée dans le cadre du grand regroupement scientifique canadien-français dont nous avons rappelé la raison d'être et la naissance: l'ACFAS. À ce propos, il faudrait reprendre par le détail la longue histoire des étapes selon lesquelles les sciences sociales se sont lentement et presque subrepticement introduites dans l'ACFAS depuis les années 40 pour être finalement acceptées par elle. À compter des années 50, l'ACFAS reconnaît dans ses congrès annuels une section générale des sciences humaines, laquelle progressivement se diversifie et se fragmente en groupes autonomes au fur et à mesure que les disciplines s'affermissent; psychologie, économique, science politique. Télescopons cette histoire: à l'automne 1961, lors du 29^e congrès de l'ACFAS tenu à Ottawa, les sociologues décident de se constituer en un groupement autonome et, de concert avec leurs collègues de disciplines voisines, fondent une *Association canadienne des anthropologues, psychologues sociaux et sociologues de langue française*. L'association se donne pour but « de promouvoir l'avancement des sciences de l'homme et la diffusion de leur

66. *Cité libre*, 2, n^o 1-2, juin-juillet 1952, 1-10.

66a. *Cité libre*, 16, février 1957, 32-40.

66b. *Cité libre*, nouvelle série, XI^e année, 30, octobre 1960, 8-11.

67. *Cité libre*, 14, décembre 1955, 1-29.

68. *Cité libre*, 18, novembre 1957, 3-19.

69. *Cité libre*, 19, janvier 1958, 22-28.

70. Sur l'importance de l'ICAP, Marcel RIOUX, « Sur l'évolution des idéologies au Québec », *Revue de l'Institut de sociologie de Bruxelles*, 1968, 1, 95-124.

connaissance »⁷¹. Elle cherche à atteindre ce but par un congrès annuel, la publication de documents et « tout autre moyen approprié à la réalisation de ses objectifs »⁷². Dès les débuts, les congrès annuels comporteront deux modes principaux de communication et d'échange : la présentation de travaux individuels, des colloques collectifs. Le premier de ceux-ci, en 1961, porte sur *Le développement social*, le second, en 1963, sur Léon Gérin, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Nous avons défini cette période comme « décisive » : la fondation de l'association fut l'un des signes les plus précis par quoi la sociologie prouva son assurance et sa maturité.

Aussi bien, on peut affirmer qu'au début des années 60, la sociologie est irrémédiablement ancrée dans la vie universitaire et intellectuelle québécoise et qu'elle y jouit d'un prestige certain. En outre de l'élan que lui ont imprimé ses animateurs, deux facteurs extrinsèques ont aussi, de plus d'une manière, accéléré son implantation : les subventions de la Fondation Carnegie à la Faculté des sciences sociales et à l'École de pédagogie de l'Université Laval ; les subventions de la Fondation Rockefeller au Conseil canadien de recherches en sciences sociales lesquelles, en mettant à la disposition des étudiants québécois en sciences sociales les plus ambitieux des bourses de perfectionnement qui rendaient possibles les séjours d'études spécialisées à l'étranger, ont permis d'intensifier la formation et le recrutement d'un corps professoral compétent. Désormais, la sociologie s'affirme comme prise de conscience « objective » de la société, comme contestation des idéologies politico-religieuses, comme mode de participation à des entreprises sociales et politiques de rénovation sociale.

III. LA MATURATION ET LA DIVERSIFICATION (1962-)

Vu que l'étude suivante de ce cahier est consacrée à *La sociologie contemporaine au Québec*⁷³ et que nous voulons éviter les vaines répétitions, nous nous contenterons, pour cette troisième et toute récente période, de prolonger certaines grandes lignes qui ont charpenté notre dessin général de la sociologie depuis ses débuts.

1. *L'aventure des structures*

Si nous disons de cette période qu'elle en fut une de maturation, nous l'entendons d'abord dans un sens quantitatif. C'est durant ces années, en effet, que se manifestent les conséquences de l'explosion nuptiale et démographique des années d'après-guerre, ce qui signifie une extraordinaire dilatation du nombre d'étudiants dans les universités du Québec, en particulier dans les

71. Association canadienne des anthropologues, psychologues sociaux et sociologues de langue française, *Constitution et règlements*, art. 2.

72. *Ibid.*, art. 3.

73. Marcel FOURNIER, dans ce numéro, 167-199.

champs des sciences humaines — dilatation qui est encore accrue du fait de la démocratisation du système d'enseignement consécutive au Rapport de la Commission Parent et de la création d'un Ministère de l'Éducation en 1964. En sociologie, face à cette invasion des effectifs étudiants, les équipes professorales doivent rapidement se renforcer, les structures mêmes de l'enseignement se modifier, dans certains cas se transformer.

Université Laval

À Laval, en 1962, le tronc commun de cours offerts à tous les étudiants de la Faculté des sciences sociales est réduit à une année (on l'appellera « cours de propédeutique »): les étudiants font partie d'un département durant les deux années suivantes. En 1965-1966, ce tronc commun lui-même est aboli: l'ensemble du cours conduisant au premier diplôme universitaire (licence, jusqu'en 1966-67; par la suite, « baccalauréat ») est désormais consacré à des études départementales. En 1969-70, comme on l'avait fait à Montréal huit ans auparavant, on scinde le Département de sociologie en créant un Département autonome d'anthropologie. Le nombre des professeurs, qui était de six en 1962-63, passe à 17 en 1969-70; il retombe lors de la séparation de l'anthropologie pour revenir à 17, au seul Département de sociologie, en 1972-73. Le total des étudiants, en sociologie et anthropologie, passe de 33 en 1962-1963 à 128 en 1965-1966, pour atteindre un sommet de 426 en 1968-1969 et, après 1969-1970, se stabiliser autour de 250 en sociologie seulement. Sur environ 40 thèses de maîtrise en sociologie de 1961 à 1972, le quart porte sur des problèmes de sociologie locale et régionale (y compris l'organisation sociale); viennent ensuite, en nombre égal (7), des thèses sur les idéologies ou des questions de théorie et de méthode, des thèses sur la sociologie du travail et de l'éducation ⁷⁴.

Université de Montréal

À Montréal, l'évolution est parallèle et encore plus sensationnelle: le nombre des étudiants, en sociologie seulement, passe de 84 en 1961-1962 à 313 en 1965-1966 et se fixe à 270 en 1969-1970. Durant cette décennie, le corps des sociologues enseignants va presque doubler. Des 91 thèses de maîtrise présentées entre 1965 et 1971, la majorité portent sur la sociologie de l'éducation (24), la culture et les idéologies (19), la sociologie du mouvement ouvrier et du travail.

Université d'Ottawa

Il est à peine paradoxal d'inclure l'Université d'Ottawa dans un bilan de la sociologie québécoise. Outre que cette université est située à la frontière

74. L'article suivant de Marcel FOURNIER contient à ce sujet, tant pour Laval que pour l'Université de Montréal, plus d'informations et de précisions. Voir son tableau 4.

géographique du Québec et que son enseignement est largement francophone, la sociologie y a vécu d'échanges fréquents sinon réguliers avec la sociologie du Québec, tant au point de vue de la circulation des étudiants que de celle des professeurs. De fait, nous aurions pu parler beaucoup plus tôt des sciences humaines à Ottawa, pour autant que, dès 1935, l'université a fondé, comme l'avaient fait Montréal et Québec, une École des sciences politiques et sociales. Cette École ne donna que des cours du soir à des étudiants déjà détenteurs d'un baccalauréat ès arts. En 1943, le R. P. Jean-Marcel Bélanger, o.m.i. réorganisa l'École qui comporta alors quatre années d'études : au programme figurait un seul enseignement général de « Principes de sociologie ». Nouvelle étape en 1956, lorsque le R. P. Henri Légaré, o.m.i., déjà directeur de l'École transforme celle-ci en faculté dont il devient le doyen et dans laquelle il crée un Département de sciences économiques. Un programme complet de sociologie est aussi mis au point mais on ne commence à le réaliser qu'en 1958, constituant de façon cumulative, d'année en année, un enseignement de quatre ans conduisant au baccalauréat en sociologie. Trois sociologues enseignent à ce moment à plein temps. Ce n'est qu'en 1962 que sera constitué un Département de sociologie autonome. À compter de 1967-1968, celui-ci complète son enseignement de baccalauréat par un programme conduisant à la maîtrise. À Ottawa comme ailleurs, le nombre des étudiants augmente rapidement, incluant en proportion sans cesse croissante des étudiants montréalais. Le corps professoral évolue à un même rythme, constitué plus qu'ailleurs de sociologues d'origine non-canadienne. La recherche sociologique privilégie les problèmes d'éducation et de bilinguisme, les enquêtes locales préoccupées de rénovation urbaine, la sociologie de la religion.

Université laurentienne

Même si elle est encore plus distante et académiquement moins visible, cette université de Sudbury, fondée en 1960 à partir des structures de l'ancien collège des Pères Jésuites, a entretenu et maintient des liens avec les institutions-sœurs du Québec. Lors de la fondation de l'université, le Département de sociologie est intégré au Département de psychologie qui le domine. L'enseignement conduisant à un baccalauréat, dispensé par trois professeurs, est bilingue. Environ 25 étudiants franco-ontariens suivent les cours qui sont de contenu à la fois sociologique et anthropologique. En 1966, le département se détache de la psychologie ; deux nouveaux professeurs s'ajoutent au corps enseignant ; deux nouveaux cours en français sont offerts, en sociologie rurale et en sociologie urbaine. En 1971-1972, par suite de l'arrivée de nouveaux professeurs, dont l'un du Québec, le département offre dix cours en français et couronne les trois ans de son programme de baccalauréat d'une quatrième année de niveau « *honours* ». L'an dernier (1973-1974), quatre des 14 professeurs étaient francophones et assuraient douze cours en français. Le nombre d'étudiants francophones s'est

stabilisé autour de 30 et on a institutionnalisé une maîtrise spécialisée, en socialisation de l'enfant. Tant le statut de la sociologie que la persévérance de ses professeurs révèlent les difficultés auxquelles doit faire face une université isolée dans une enclave culturelle aux marches du Canada anglophone.

Université de Sherbrooke

Cette université québécoise, créée il y a vingt ans, ne possède pas de département de sociologie. À compter de 1967-1968 cependant la Faculté de médecine, suite à un plan concerté, invita des sociologues à venir donner une orientation nouvelle à son enseignement. Jusqu'à maintenant, les sociologues ont constitué une sorte de camp volant dans l'université, toujours officiellement rattachés au Département des sciences du comportement de la Faculté de médecine mais dispensant aussi des enseignements en d'autres secteurs, tels le Service social et la théologie. En 1973-1974, une équipe embryonnaire de quatre sociologues, dont trois enseignants et un attaché de recherche, s'ingéniait à faire progresser la participation de la sociologie à la fois à l'enseignement de première année du curriculum universitaire et au programme de la médecine communautaire. Par la force des habitudes institutionnelles, on est porté à attendre des sociologues des enseignements et des travaux de caractère immédiatement pratique. Simultanément à cette tendance sinon malgré elle, les sociologues ambitionnent de consolider les fondements d'une sociologie de la médecine et de la santé. Déjà leurs recherches sont orientées dans ce sens : étude des facteurs sociaux qui influencent le rétablissement des maladies cardiaques ; psychiatrie sociale. De l'avis même de ceux qui y participent, l'aventure de la sociologie à Sherbrooke demeure davantage celle d'une sociologie *dans* la médecine que *de* la médecine. La situation est optative plutôt qu'affirmative.

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Création directe du Ministère québécois de l'Éducation, l'UQAM existe depuis 1969. Aussi bien, cette université, née toute armée du front de Jupiter, a été le lieu d'une innovation radicale des structures académiques : en outre des départements de type habituel (regroupant des professeurs à l'intérieur d'une discipline ou d'un champ d'études), elle a institué des « modules ». Le module rassemble des étudiants autour d'un programme ou même d'un sujet particuliers plutôt que dans le cadre d'une discipline. Nécessairement interdisciplinaire, un module propose un éventail de cours choisis dans divers départements. Ainsi, le module « Travail » fait appel à des enseignements de sociologie autant que de psychologie ou d'économique ; inversement, le Département de sociologie assure des enseignements dans divers modules autres que celui de sociologie.

Bref, à L'UQAM se retrouvent et un Département et un Module de sociologie. Dès les débuts a existé un baccalauréat spécialisé (de trois années

d'études) en sociologie et, depuis 1971, les effectifs étudiants sont passés de 118 à 145 et 166. Le Département de sociologie est actuellement composé de 19 professeurs à plein temps et, depuis 1971 aussi, il a organisé un enseignement de deuxième cycle conduisant à la maîtrise. L'enseignement du département accorde un intérêt particulier à la sociologie politique, à l'intervention sociale, à la sociologie économique et à la sociologie de la culture, ces deux derniers champs constituant les deux concentrations dominantes du programme de maîtrise. Ce programme de maîtrise insiste aussi sur les laboratoires et la recherche. Les deux principales recherches subventionnées portent actuellement sur la jeunesse québécoise et sur le phénomène de la concentration dans l'industrie ⁷⁵.

2. Prolifération et systématisation de la recherche

Déjà ces sèches allusions aux programmes universitaires, aux thèses de maîtrise, aux champs d'intérêt laissent pressentir ce qu'ont été les avenues favorites de la recherche sociologique québécoise depuis plus de dix ans. Retenons en premier lieu certaines manifestations collectives de cette recherche. Tout d'abord, les trois colloques organisés de deux ans en deux ans par la revue *Recherches sociographiques* (de fait, le Département de sociologie de Laval) à la suite de celui de 1962 : en 1964, sur le thème *Littérature et société canadiennes-françaises* ⁷⁶ ; en 1966, sur *Le pouvoir dans la société canadienne-française* ⁷⁷ ; en 1968, sur *L'urbanisation de la société canadienne-française* ⁷⁸.

De même, il revient à des sociologues du Québec, particulièrement à Yves Martin et Marcel Rioux, d'avoir provoqué la tenue à Québec (plus exactement, au Lac Beauport près de Québec) du cinquième colloque de l'Association internationale des sociologues de langue française, à l'automne 1964. Les travaux du colloque, qui ont constitué la substance de deux numéros des *Cahiers internationaux de sociologie* sur le thème « Les classes sociales dans le monde d'aujourd'hui » ⁷⁹, ont permis à la sociologie québécoise de circonscrire et d'approfondir un ordre de phénomènes vitaux de notre société qui n'avaient encore été l'objet d'aucune analyse globale.

Rappelons enfin que c'est en mai 1969 que fut fondée, à l'Université de Montréal, la revue *Sociologie et sociétés*. Nous disons « à Montréal » bien que, comme le rappelle le directeur de la nouvelle revue, Jacques Dofny, dans l'*Éditorial* du premier numéro, *Sociologie et sociétés* se soit présentée comme

75. Nous devons la plupart de ces renseignements à l'obligeance du directeur du Département de sociologie de l'UQAM, M. Marcel RAFIÉ.

76. *Recherches sociographiques*, V, 1-2, janvier-août 1964.

77. *Recherches sociographiques*, VII, 1-2, janvier-août 1966.

78. *Recherches sociographiques*, IX, 1-2, janvier-août 1968.

79. *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XXXVIII, XXXIX, 1965. Les communications des sociologues du Québec ont fait l'objet d'un numéro de *Recherches sociographiques*, VI, 1, 1965, sur le thème « Les classes sociales au Canada français ».

« l'œuvre conjointe des sociologues de l'Université de Montréal et de l'Université Laval » et que, par ailleurs, « les deux équipes de rédaction (aient) envisagé à un certain moment de fusionner en une seule revue »⁸⁰. Il apparut cependant que non seulement il y avait place pour deux revues mais que l'une et l'autre étaient nécessaires. *Sociologie et sociétés*, tout en cherchant à « ne rien perdre du social québécois », ambitionnerait d'aborder les problèmes plus spécifiquement sociologiques et de publier « sur un même thème, des recherches faites ici et ailleurs »⁸¹. La revue, éminemment œuvre des sociologues de Montréal, s'est tôt classée parmi les grandes revues internationales de sociologie, s'ingéniant avec imagination et une constante intrépidité, à réfléchir sur certaines des questions les plus aiguës de la « dialectique » entre la théorie et les recherches.

Ces recherches récentes de la sociologie québécoise, nous ne pouvons prétendre en témoigner ici avec justice de façon complète et détaillée : c'est à plus de deux mille articles et à plus de cinquante volumes qu'il faudrait nous arrêter et cette tâche, à elle seule, exigerait une autre étude exclusive sinon un livre entier. Il est sans doute paradoxal de laisser ainsi le lecteur en appétit et de tirer, ou à peu près, le rideau après avoir inventorié avec scrupule les recherches des vingt premières années. Tel était pourtant notre propos en choisissant de traiter des « débuts et de la croissance de notre sociologie »⁸². Énumérons toutefois les onze rubriques dominantes sous lesquelles on peut, semble-t-il, regrouper provisoirement les travaux des sociologues de toute génération durant la dernière décennie : 1. la sociologie régionale et urbaine ; 2. la sociologie des structures sociales, des classes sociales, des mouvements sociaux (éminemment du syndicalisme) ; 3. la sociologie du travail ; 4. la sociologie de l'éducation ; 5. les études sur la jeunesse ; 6. la sociologie de la médecine et de la santé ; 7. la sociologie politique et les études sur le pouvoir ; 8. les idéologies ; 9. la sociologie de la culture (y compris la littérature) ; 10. les études d'ensemble de la société québécoise ; 11. les travaux de méthode et de théorie.

EN GUISE DE CONCLUSION

Au terme de cette recherche de la sociologie retrouvée, quelques-uns de ses visages successifs se précisent avec plus de netteté. Au stade de notre ère pré-scientifique, la sociologie est noyée dans les préoccupations théologiques et doctrinales, — à l'exception de Léon Gérin. Avec la fondation de l'École des sciences sociales de Québec, en 1938, elle se présente sous son vrai nom, en évoquant sa généalogie européenne mais l'enseignement officiel la déclare hérétique ou impure : au mieux, elle ne peut être qu'ancillaire, à condition d'être

80. Jacques DOFNY, « Éditorial », *Sociologie et sociétés*, I, 1, mai 1969, 5.

81. *Ibid.*

82. Encore une fois, rappelons que l'article suivant, de Marcel Fournier, enchaînant avec celui-ci et le complétant, répond dans une large mesure aux attentes du lecteur au sujet de notre sociologie contemporaine.

dûment baptisée. Troisième étape décisive : dans le cheval de Troie de la Faculté rajeunie, elle se présente sous les traits d'une émigrante américaine et elle obtient un visa de séjour permanent à condition de ne pas révéler sa véritable identité de descendante de Durkheim, Weber, Marx et Comte. Dans les années 50, bénéficiant de l'acceptation rapide et inconditionnelle accordée à la science économique, elle conquiert par ses états de service dans le maquis intellectuel et politique et par son intégration dans les structures de la vie scientifique, une émancipation définitive. Elle se fait elle-même émancipatrice et peut dévoiler l'histoire complète de son aventure protéenne et libératrice dans les sociétés occidentales. On lui reconnaît le statut de science à part entière et on la laisse dorénavant assumer toutes les responsabilités et les initiatives que lui inspire son audace. Nous en sommes à ce stade, c'est-à-dire à un moment où la sociologie, au Québec comme dans toutes les sociétés où elle vit librement sa maturité, doit résoudre elle-même les défis que lui posent à la fois la société où elle s'est incrustée et ses propres tensions internes en tant que science.

De plus d'une façon, la lecture que nous venons de faire de la sociologie au Québec est une lecture externe. D'autres lectures sont possibles et seraient incontestablement plus révélatrices : en particulier, une lecture interne qui se situerait au niveau du contenu des œuvres des sociologues et qui viserait à dégager la conception implicite de la sociologie, les postulats, les éléments ou les totalités théoriques qu'elles recèlent. C'est là une lecture qu'il faudra entreprendre un de ces jours prochains⁸³. D'ores et déjà, nous pouvons aisément prévoir que cette lecture nous ferait assister à l'aventure de l'une des formes de pensée les plus vigoureuses qui se soit affirmée dans notre milieu : ses inspirations, ses bonds originaux, ses vertus exemplaires tant vis-à-vis d'autres disciplines que vis-à-vis de secteurs importants de la société. D'autre part, nous ne serions pas non plus étonnés si cette lecture faisait apparaître, surtout depuis une quinzaine d'années, bon nombre de tâtonnements, d'incertitudes, de divergences dans les interprétations des sociologues québécois face à leur discipline et à notre société. À cela, rien que de très normal. Nous avons rappelé au début qu'il est de la nature et du destin de la sociologie d'indéfiniment s'auto-interroger. Quant à la diversité des diagnostics sur notre société, y a-t-il lieu de s'en surprendre tant qu'au Québec la société elle-même n'aura pas su décider ce qu'elle veut être ?

Jean-Charles FALARDEAU

*Département de sociologie,
Université Laval.*

83. D'autres articles ou sections de ce numéro, particulièrement les *Itinéraires sociologiques*, proposent plusieurs pistes précises.